

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que le site du Campus Limpertsberg se caractérise comme suit :

Annexe de l'ancien pensionnat Saint-Joseph avec escalier extérieur et murs de soutènement

Le bâtiment scolaire (GEN) est situé au n° 188, avenue de la Faïencerie, juste avant la descente du « Roudebiert » vers Rollingergrund, Septfontaines et Reckenthal. Il s'agit d'une annexe de l'ancien pensionnat St Joseph, implantée, en retrait par rapport à la rue, sur la droite des immeubles principaux.

L'ensemble des immeubles de l'ancien pensionnat, aussi connu sous le nom de « Marienhof », a traversé une longue histoire<sup>1</sup>. La plupart des bâtiments en place de nos jours datent de 1888, lorsque les sœurs de St. Joseph de Verdun y installent un pensionnat pour jeunes filles, ainsi que des années 1930, lors d'une importante phase d'agrandissement et de transformation. C'est aussi à cette époque, vers 1935-1936, que le nouveau bâtiment scolaire est érigé selon les plans de l'architecte Marcel Delangle<sup>2</sup>. L'inauguration a eu lieu le 22 juin 1936<sup>3</sup>, même si le bâtiment n'apparaît pas sur les plans cadastraux avant 1951<sup>4</sup>. Ainsi, l'école s'inscrit parmi les nombreux immeubles de couvents, de pensionnats et d'écoles qui, depuis la fin du XIXe siècle, ont marqué durablement le quartier du Limpertsberg (SOC/LHU).

L'école est un long corps de bâtiment couvert par une toiture à deux pans, implanté sur un plan rectangulaire et parallèle par rapport aux immeubles de l'ancien pensionnat, orienté nord-ouest / sud-est. Les élévations présentent des éléments caractéristiques de la période de construction, rappelant l'Art déco et le modernisme (PDR). En effet, les façades, en particulier la principale, se distinguent par des jeux de lignes horizontales et verticales ainsi que par des jeux de tons et de textures des matériaux.

---

<sup>1</sup> Anicet Schmit, David Dominguez Muller, « Ora et disce » in : De Lampertsbiert – Histoire d'un quartier florissant, Lampertsbiertger Geschichtsfrënn a.s.b.l., 2018, p. 88-96.

L'ensemble des immeubles de l'ancien « Marienhaff », également connu comme ancien pensionnat St-Joseph. Longtemps avant l'urbanisation du Limpertsberg il y avait déjà une ferme (d'après les descriptions plutôt un manoir) appelée « Daufelterhaff, Daubenhaff, Daubefeld ». En 1797 les troupes françaises saisissent la propriété et la vendent. Au cours du XIXe siècle divers propriétaires se succèdent. En 1858 l'évêque Adames acquiert l'ensemble pour y installer un foyer pour des étudiants en philosophie. À cette époque, la propriété reçoit le nom de « Marienhaff ». Après ce sont les frères de la Charité de Coblenze qui achètent l'ensemble et le transforment en couvent. En 1888 les sœurs de Saint Joseph de Verdun deviennent les nouveaux propriétaires et y installent un pensionnat pour filles. À cette époque, et lors des travaux de transformation des années 1930, l'ensemble a reçu son aspect actuel. La congrégation y est restée jusqu'en 1972. Ensuite, les immeubles ont continué à servir à des fins éducatives, accueillant différentes écoles au fil du temps jusque dans les années 2010 (e.a. American School of Luxembourg, Ecole française du Luxembourg). Depuis, le site est inoccupé.

<sup>2</sup> Marcel Delangle 1892-1958, architecte des Monuments Historiques / architecte des Bâtiments de France pour la Meuse et la Haute-Marne, participe à la reconstruction de Verdun après la Première Guerre mondiale, dont la réhabilitation de la cathédrale ([www.inventaire.grandest.fr](http://www.inventaire.grandest.fr)).

<sup>3</sup> Luxemburger Wort, 22 juin 1936, p. 4 & 23 juin 1936, p. 6.

<sup>4</sup> Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°548 de l'exercice de 1939. (L'école n'est pas indiquée, bien qu'elle ait déjà été construite en 1936) & case-croquis n°561 de l'exercice de 1951.

La façade principale (orientée nord-ouest) fait en partie face à l'ancien pensionnat. Elle s'élève, du fait de la pente du terrain, sur deux niveaux à gauche et trois à droite, et ses larges fenêtres éclairent les salles de classe ainsi que la salle de fête. Les ouvertures forment une sorte de fenêtres en bandeau ; elles sont rectangulaires, en largeur, divisées par des trumeaux, et avec des appuis en continu (AUT/PDR). Les châssis actuels ne sont plus les originaux, mais ils reprennent leur division marquante, ce qui complète parfaitement l'apparence moderne de l'immeuble. La façade principale présente deux entrées : celle de gauche, murée aujourd'hui, est surmontée par un petit avant-toit en demi-cercle ; celle de droite est intégrée dans la partie de la cage d'escalier. Cette dernière est un élément marquant de la composition puisque sa verticalité - avec de hautes et étroites fenêtres divisées par des longs meneaux ainsi que le découpage et le dépassement de la corniche - contraste avec l'horizontalité dominante de l'ensemble du bâtiment. En effet, l'élévation est marquée par les bandeaux des appuis de fenêtre, les fenêtres en bande, les divisions des châssis, et la corniche débordante (PDR). L'accès droit est par ailleurs mis en valeur par un auvent cubique, une rampe dotée d'une balustrade semblable à celle de l'escalier intérieur, ainsi que par une porte d'entrée en métal et verre, qui reprend les caractéristiques stylistiques de la période de construction (AUT/PDR).

Quant à la façade arrière (orientée sud-est), elle présente des ouvertures plus petites, destinées à illuminer les couloirs et les sanitaires. Néanmoins, ces baies reprennent l'horizontalité de la façade principale, avec des divisions semblables. Les appuis ne sont pas en continu sur l'ensemble de cette façade. La toiture est rehaussée d'un niveau sur une partie, sous forme d'une longue lucarne rampante. La corniche, en bois, est moins marquante — à l'image de l'ensemble de cette façade — ce qui n'est pas inhabituel pour une façade postérieure, non représentative.

Bien qu'il y ait eu des changements et transformations au cours des décennies afin d'adapter le bâtiment aux besoins et aux normes, l'immeuble a globalement gardé une grande authenticité. En effet, le bâtiment conserve sa structure bâtie en pierre naturelle, béton, et bois des murs porteurs, divisions horizontales et verticales intérieures, ainsi que de la charpente (AUT/PDR). En outre, de nombreux éléments de finition intérieurs caractéristiques de cette époque de construction sont encore en place. Ainsi, l'escalier reliant le premier niveau aux combles présente un revêtement en terrazzo et une rampe d'escalier en métal avec un beau départ (AUT/PDR). Des revêtements de sol en bois et en carrelage sont également conservés, de même que certaines portes avec chambranles en bois (AUT/PDR).

Derrière l'angle nord-est de l'ancien pensionnat se trouve un escalier extérieur historique (GEN), qui permettait de franchir la différence de niveau d'environ quatre à cinq mètres, afin d'accéder aux jardins, l'allée de tilleuls (classée depuis 2018) et au bâtiment de la cour St Jean (démoli entre 1967 et 1977) (LHU).

L'escalier se compose d'une volée double menant à un repos, l'ensemble étant porté par une voûte. Ensuite, une courte volée droite mène au niveau de l'allée de tilleuls, suivie un peu plus loin d'une seconde volée droite permettant d'atteindre le niveau le plus haut, là où se trouvait autrefois la cour St Jean. L'ensemble est complété et encadré par divers murs de soutènement. L'escalier est composé de grandes marches monolithes en pierre naturelle, tandis que les murs sont en pierre de taille apparente (AUT/PDR). Les barreaux en font de la balustrade présentent des décors de style Art nouveau (AUT/PDR/EVO). L'escalier remonte au moins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le site a connu de transformations majeures lors de l'établissement du pensionnat. Cependant, il est fortement probable qu'il soit plus ancien, vu qu'au niveau le plus haut du site, il y avait une construction depuis au moins

les années 1840<sup>5</sup>. Les différents garde-corps de l'escalier et des murs remontent, en fonction de leur langage stylistique, vraisemblablement au XX<sup>e</sup> siècle.

En plus d'avoir conservé une grande authenticité, **l'immeuble de l'école** est érigé dans un style architectural très caractéristique de son époque de construction. Il est un témoin du développement (scolaire) du Limpertsberg et présente ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, un intérêt public à être protégé.

**L'escalier extérieur et les murs de soutènement** font partie intégrante de l'ensemble du site et présentent d'un point de vue historique, architectural, artisanal, urbanistique et paysager, un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale de l'habitat ou de l'Urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

### Annexe de l'ancien séminaire

Le réfectoire (GEN) de l'ancien séminaire au Limpertsberg<sup>6</sup> est un corps de bâtiment érigé dans les années 1960, lors d'une phase d'agrandissement du bâtiment principal - protégé depuis 2018 -, selon les plans dressés par l'architecte de l'État Constant Gillardin<sup>7</sup>. La construction initiale du « couvent américain » remonte à 1903, son premier agrandissement à la période 1926-1930. L'ajout d'une autre annexe dans les années 1960 marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'ensemble, qui continue de s'inscrire parmi les nombreux immeubles de couvents, de pensionnats et d'écoles qui, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont marqué durablement le quartier du Limpertsberg (EVO/SOC/LHU).

L'annexe s'adosse en forme de L au pignon nord-est du bâtiment initial, fermant ainsi la place devant l'immeuble sur le côté droit, tel que l'agrandissement des années 1920 le faisait sur le côté gauche. Bien que son implantation et sa forme de base tiennent ainsi compte de l'ensemble architectural, son langage formel est résolument moderne, typique de l'époque de sa construction (PDR).

La partie qui s'adosse directement à l'ancien bâtiment comporte un grand escalier et un hall d'entrée. La partie donnant sur l'arrière comporte des pièces de service, de stockage, de cuisine et une autre

---

<sup>5</sup> Administration du cadastre et de la topographie, Rollingergrund section A2, plans cadastraux historiques, datés de 1811, 1842 et 1852.

<sup>6</sup> Anicet Schmit, David Dominguez Muller, *Amerikanesch Klouschter, Seminaire, Centre Universitaire an Uni* in : De Lampertsbiereg – Histoire d'un quartier florissant, Lampertsbiereg Geschichtsfrënn a.s.b.l., 2018, p. 114-117. Jemp Kunnert, *Historischer und kultureller Limpertsberg* in: Ons Stad, n°18 Limpertsberg, 1985, p. 2-7.

Le premier immeuble a été érigé selon les plans de l'architecte Jean-Pierre Koenig (1870-1919) pour la congrégation des Sœurs Franciscaines enseignantes de Milwaukee (Wisconsin). Il s'agissait de Franciscaines allemandes, réfugiées en Amérique pendant le Kulturkampf. Cependant, les sœurs ne restaient pas très longtemps, déjà en 1913 elles avaient quitté le Limpertsberg pour Strasbourg. Pendant la Première Guerre mondiale l'immeuble a d'abord été occupé par les troupes allemandes, puis par les troupes françaises. En 1919, l'Etat achète la propriété et le bâtiment reste inoccupé pendant un certain temps. Par la suite, l'Ecole Normale des Institutrices y est installée, et à la fin des années 1920, l'architecte d'Etat Paul Wigreux (1880-1960) a été chargé de l'agrandissement et de l'aménagement de l'immeuble afin d'y abriter le Grand Séminaire épiscopal. L'inauguration solennelle a eu lieu en octobre 1930. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les séminaristes ont été déplacés à Trèves et ne sont revenus qu'en 1946, après le départ des troupes américaines. En 1973 le Séminaire a été transféré au Weimershof. À partir de ce moment-là, le Centre universitaire, devenu en 2003 l'« Université du Luxembourg », a occupé les lieux jusqu'à son déménagement sur le nouveau site de Belval. Depuis, le bâtiment est en grande partie inoccupé.

<sup>7</sup> Administration des bâtiments publics, archives, A071\_M02.

Administration du cadastre et de la topographie, images aériennes de 1963, 1967 et 1977.

cage d'escalier. La partie implantée en retour d'équerre (orientée nord-est) abrite au rez-de-chaussée une salle polyvalente et au-dessus, au premier étage, la pièce principale, à savoir le grand réfectoire.

La construction constitue un exemple très caractéristique de l'architecture moderniste du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se distingue notamment par la composition particulière des deux façades latérales de la grande salle : les baies vitrées y sont disposées en six sections juxtaposées de manière décalée, formant une structure en gradins qui vient rompre la rigueur linéaire et cubique de la forme de base du bâtiment. Un autre élément intéressant est la manière dont l'étage supérieur s'avance, porté par des poutres métalliques, au-dessus du rez-de-chaussée, lui-même marqué par un auvent en béton de forme ovale. Cette configuration contribue également à dynamiser la géométrie initialement rigide du volume bâti et à lui conférer un aspect plus vivant et expressif. L'utilisation du béton dans ce bâtiment mérite d'être soulignée : les éléments porteurs en béton ne sont pas dissimulés, mais mis en valeur dans leur double fonction structurelle et esthétique. Il est typique de cette époque et de ce style que les traces laissées par les coffrages en bois soient volontairement laissées visibles, renforçant ainsi l'authenticité de l'expression matérielle.

La partie de jonction, adossée directement à l'ancien bâtiment, est plus discrète pour assurer une transition sobre entre le bâtiment existant et l'annexe moderne, mais aussi pour ne pas entrer en concurrence avec la partie principale qu'est la salle du réfectoire. Néanmoins, cette section de l'annexe reprend aussi des caractéristiques de son époque de construction, à savoir des compositions simples aux formes rectilignes, marquées par des fenêtres en bandeaux.

L'aspect extérieur comme intérieur du bâtiment a été conservé de manière authentique. Cependant, l'immeuble ne préserve pas seulement sa substance bâtie, mais également divers éléments de finition, tels que des revêtements de sol en plaques de terrazzo, en carrelage ou en matière synthétique, ainsi que des garde-corps en métal et en bois (AUT/PDR).

En général, le bâtiment est authentique et caractéristique, tant par la conception architecturale (volumes imbriqués, absence d'ornementation, répartition des ouvertures, toitures plates) que par l'emploi des matériaux (béton, verre, acier, pierre naturelle, pierre composite et matières synthétiques). Il témoigne du développement de l'ancien couvent américain / ancien séminaire, ainsi que du développement général du Limpertsberg. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, il présente un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale de l'habitat ou de l'Urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

### Mur de clôture de l'ancien pensionnat Saint-Joseph

Les immeubles de l'ancien Marienhof / ancien pensionnat St-Joseph, classés depuis 2018, ont connu une histoire mouvementée<sup>8</sup>. Le mur de clôture (GEN), encore visible de nos jours, entoure une grande

---

<sup>8</sup> Anicet Schmit, David Dominguez Muller, « Ora et discite » in : De Limpertsberg – Histoire d'un quartier florissant, Limpertsberger Geschichtsfrënn a.s.b.l., 2018, p. 88-96.

L'ensemble des immeubles de l'ancien « Marienhaff », également connu comme ancien pensionnat St-Joseph est situé dans l'avenue de la Faïencerie, juste avant la descente du « Roudebiert » vers Rollingergrund, Septfontaines et Reckenthal. Longtemps avant l'urbanisation du Limpertsberg il y avait déjà une ferme (d'après les descriptions plutôt un manoir) appelée « Daufelterhaff, Daubenhaff, Daubenfeld ». En 1797 les troupes françaises saisissent la propriété et la vendent. Au cours du

partie de l'ancienne propriété (environ 1,6 ha), en suivant d'anciennes limites cadastrales. En effet, dès les premiers plans cadastraux du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les limites nord-ouest et nord-est apparaissent déjà selon ce tracé<sup>9</sup>. Toutefois, ces documents ne permettent pas de déterminer si un mur existait à cette époque, et les recherches n'ont pas permis d'en établir la date de construction avec précision<sup>10</sup>. La première preuve qui démontre clairement l'existence du mur est un cliché pris avant les années 1930<sup>11</sup>. Cette image montre également, en partie, que le plateau du Limpertsberg de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, était encore très peu construit, même si le Roudebiërg, la descente vers Rollingergrund, présentait quelques bâtiments. Le mur de clôture servait donc à délimiter et à sécuriser la propriété (LHU).

De nos jours, sont conservés (AUT) toute la partie du mur orientée vers le nord-ouest et le retour orienté vers le nord-est, jusqu'à l'allée de tilleuls (protégée en 2018 avec les immeubles de l'ancien pensionnat). Il s'agit de la section la plus ancienne du mur. Une lacune existe ensuite, à l'emplacement d'un immeuble démoli entre 1967 et 1977. La portion du mur longeant l'avenue de la Faïencerie n'est plus d'origine mais date du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été légèrement déplacée par rapport au tracé initial, une ouverture a été aménagée et le terrain situé derrière a été partiellement creusé. Enfin, la partie du mur orientée sud-est, qui délimite l'ancien pensionnat de la maison n°182, est également encore en place. Cette section suit les limites cadastrales établies au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Le mur est construit en moellons, dont la majorité est recouverte d'un enduit, tandis que le revêtement se compose de grandes dalles en pierre (AUT/PDR). Sur une portion située au sud, le revêtement est remplacé par des tuiles. La hauteur du mur varie en fonction de la pente du terrain, mais elle se situe généralement entre 1 et 2,5 mètres. À certains endroits, il est renforcé par des contreforts. À un endroit, une tranche du mur d'environ 1,5 m s'est effondrée. Pour le reste, il est difficile d'évaluer l'état de conservation clairement, car de larges parties sont recouvertes de végétation. Néanmoins, on peut affirmer qu'une très grande partie du mur historique est toujours en place de nos jours et témoigne de la structuration et de l'organisation historiques du terrain. Ainsi, le mur présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social, urbanistique et paysager, un intérêt public justifiant sa protection.

Critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale de l'habitat ou de l'Urbanisation (LHU).

---

XIX<sup>e</sup> siècle divers propriétaires se succèdent. En 1858 l'évêque Adames acquiert l'ensemble pour y installer un foyer pour des étudiants en philosophie. À cette époque, la propriété reçoit le nom de « Marienhaff ». Après ce sont les frères de la Charité de Coblenz qui achètent l'ensemble et le transforment en couvent. En 1888 les sœurs de Saint Joseph de Verdun deviennent les nouveaux propriétaires et y installent un pensionnat pour filles. À cette époque, et lors des travaux de transformation des années 1930, l'ensemble a reçu son aspect actuel. La congrégation y est restée jusqu'en 1972. Ensuite, les immeubles ont continué à servir à des fins éducatives, accueillant différentes écoles au fil du temps jusque dans les années 2010 (e.a. American School of Luxembourg, Ecole française du Luxembourg). Depuis, le site est inoccupé.

<sup>9</sup> Administration du cadastre et de la topographie, Rollingergrund section A2, plans cadastraux historiques, datés de 1811, 1842 et 1852.

<sup>10</sup> Il sera nécessaire d'analyser le mur de manière plus approfondie, d'éliminer la végétation qui le recouvre, et d'examiner sa structure en fonction du type de pierre et du mortier. Cela permettra de le dater plus précisément et de déterminer s'il a été construit en une seule fois ou en plusieurs phases, ou encore s'il a subi des restaurations.

<sup>11</sup> Carte postale de la collection de Henri Kugener (Facebook : Altes Luxemburg).

<sup>12</sup> Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°367 de l'exercice de 1881.

## Allée d'arbres et oratoire

Dans la partie septentrionale du Limpertsberg, dans le parc de l'ancien couvent américain/ancien séminaire sont implantés une allée de tilleuls (TYP) et un oratoire de style classique (GEN/PDR), qui jadis accueillait une statue de Saint Joseph<sup>13</sup>.

À l'origine, l'**oratoire** a été construit au XVII<sup>e</sup> siècle en centre-ville, en même temps que collège des jésuites, et se trouvait dans une cour, adossé à l'abside de l'église<sup>14</sup>. Lorsque cette dernière, devenue cathédrale en 1870, a connu un agrandissement en 1935-1938<sup>15</sup>, les immeubles abritant le séminaire - et notamment aussi le bâtiment auquel l'oratoire était adossé - ont été démolis. Le séminaire s'installe alors au Limpertsberg, dans l'ancien couvent américain et le petit édicule y est également reconstruit, dans le parc (SOC/EVO).

La construction est érigée en pierre naturelle dans un style classique (AUT/PDR). En effet, elle ressemble à un temple d'inspiration antique avec des pilastres encadrant l'ouverture en plein cintre qui se terminent par des chapiteaux et supportent un entablement, surmonté d'un fronton triangulaire dont les acrotères portent des vases. Les pilastres et écoinçons présentent des décorations végétales. Le socle, qui portait la statue de Saint Joseph, présente des armoiries avec un outil ressemblant à des tenailles, surmontées par une couronne.

Même si l'oratoire ne se trouve plus à son emplacement initial, il a gardé son authenticité puisqu'il a été reconstruit en utilisant ses éléments historiques (EVO). Par ailleurs, il se trouve sur son « nouvel » emplacement depuis presque cent ans.

L'**allée de tilleuls** prend son départ devant le bâtiment de l'ancien séminaire, plus ou moins à hauteur de l'entrée principale, et elle s'étend sur une centaine de mètres, en direction de l'est, pour s'arrêter devant l'oratoire. À l'origine, il y avait une vingtaine d'arbres de chaque côté. Bien que de nos jours certains arbres soient manquants, l'allée garde son aspect de l'époque de sa plantation (AUT).

Avant la construction de l'ancien couvent américain dans les années 1900, ainsi que de son agrandissement et transformation pour accueillir le grand séminaire épiscopal en 1929-1930, il n'y avait aucune construction à cet endroit. L'allée de tilleuls, de même que les autres plantations de l'époque, remontent alors soit au début du XX<sup>e</sup> siècle, soit à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas connu si l'emplacement de l'oratoire a été choisi suivant le tracé de l'allée ou vice versa. Sur les images aériennes de 1951<sup>16</sup> l'allée est très bien reconnaissable et les arbres présentent déjà des couronnes assez développées, bien que de nos jours les arbres soient encore beaucoup plus grands.

---

<sup>13</sup> Anicet Schmit, David Dominguez Muller, « Qui laisse une trace ... » in : De Limpertsberg – Histoire d'un quartier florissant, Limpertsberger Geschichtsfrënn a.s.b.l., 2018, p. 334-335.

De nos jours il n'y a plus de statue sur le socle. L'original de la statue en bois se trouvait à l'intérieur du séminaire au Limpertsberg et depuis 1973 elle se trouve à l'intérieur du Grand Séminaire de Luxembourg au Centre Jean XXIII à Weimershof.

<sup>14</sup> J.-P. Koltz, Baugeschichte der Stadt und Festung Luxemburg, I. Band, 1970, p. 400.

Bibliothèque nationale du Luxembourg, collection de cartes postales. (Cartes postales montrant la démolition de l'ancienne abside.)

<sup>15</sup> Lucien Schaack, Vom heiligen Joseph und seiner Verehrung in Luxemburg, Action catholique masculine Luxembourgeoise, Luxembourg, 1970, p. 215-219

<sup>16</sup> Administration du cadastre et de la topographie, image aérienne n°30, 1951.

L'allée et l'oratoire forment un ensemble avec les différentes corps de bâtiment de l'ancien séminaire (déjà classé) et présentent d'un point de vue historique, architectural, artistique, artisanal, social, naturel et paysager, un intérêt public justifiant leur protection.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), évolution et développement des objets et sites (EVO).

**La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des immeubles et éléments du site Campus Limpertsberg décrits ci-avant et repris sur les parties graphiques jointes (no cadastral 706/4574). 9 voix pour un classement et 2 abstentions.**

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christine Muller, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 19 juin 2025



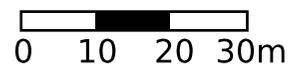
## Campus Limpertsberg 1



Date d'impression: 09/07/2025 07:14

www.geoportail.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises. Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique.  
Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Echelle approximative 1:1000



<http://g-o.lu/3/oASC>





Date d'impression: 09/07/2025 07:11

<http://g-o.lu/3/bxHz>

www.geoportail.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises. Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique. Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Echelle approximative 1: 1000

